

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Capital Prudence - Part I (FR0010356717)

Nom de l'initiateur du PRIIP: APICIL Asset Management, société de gestion (« SGP ») appartenant au groupe APICIL

Code ISIN : PART FR0010356717

Site Internet de l'initiateur du PRIIP : www.apicil-asset-management.com

Appelez le : +33 (0)1 55 31 24 00 pour de plus amples informations sur ce produit.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de APICIL Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

APICIL Asset Management est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP98038 et réglementée par l'AMF.

Ce Produit est autorisé à la distribution en France.

Date de production du DIC : 01/01/2023

Date de révision du DIC : 16/04/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Ce produit est un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (FCP) et soumis aux dispositions de la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

DURÉE

Ce produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Classification AMF : Obligations et autres titres de créance libellés en Euro.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence auquel peut être comparée la performance du FCP est l'indice Bloomberg Euro Corporate Bond Index 1-3 (IO2134EU). Cet indice est composé d'obligations notées Investment Grade émises en euros à taux fixe.

Objectifs de gestion : Le FCP a pour objectif d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de 18 mois, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence, l'indice Bloomberg Euro Corporate Bond Index 1-3 (IO2134EU) (coupons nets réinvestis)

Stratégie d'investissement : La stratégie d'investissement repose sur une approche combinant analyse extra-financière et analyse financière dans l'évaluation et la sélection des titres. L'OPC est géré activement. Le gérant pourra ou non investir dans les titres composant l'indicateur de référence ou tout autre indice, à sa libre discrétion et sans contrainte particulière. L'univers d'investissement est composé des émetteurs composant les indices Bloomberg Euro Corporate Bond Index 1-3 (IO2134EU) hors titres perpétuels et Bloomberg Euro HY Corp 1-3 Years (I33473EU) hors émetteurs ayant une notation de crédit composite inférieure à BB- et hors titres perpétuels. Au moins 70% des actifs net du FCP seront investis dans des instruments du marché monétaire et des titres de créance bénéficiant d'une notation « Investment grade ». La part restante, à savoir 30% maximum de l'actif net sera investie dans des instruments du marché monétaire et des titres de créance dits « spéculatif » (aussi appelé High Yield). Il est néanmoins précisé que le FCP n'achètera pas de titres de créances bénéficiant au moment de l'acquisition d'une notation inférieure à BB- selon la notation interne. La sensibilité aux taux d'intérêt du FCP sera comprise entre 0 et 3.

La stratégie ne se limitera pas à du portage d'obligations, la société de gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un des émetteurs en portefeuille.

Dans la limite de 100 % de son actif net, le Fonds pourra avoir recours aux contrats financiers négociés sur des marchés réglementés et organisés (futures listés, options listées).

La trésorerie sera gérée via des OPC de type monétaire standard et monétaire court terme.

Processus extra-financier : L'objectif de gestion extra-financier est de sélectionner des émetteurs selon leurs caractéristiques E, S et G selon une analyse extra-financière reposant sur 3 piliers : exclusion normative, exclusions sectorielles et évaluation de la performance extra-financière via la notation des émetteurs. La politique d'exclusion ainsi que la notation ESG des émetteurs doivent permettre de réduire à minima de 20% l'univers d'investissement initial, selon une approche Best In Universe. L'approche Best In Universe exclue des investissements du fonds les sociétés les moins performantes sur les critères extra-financiers présentes dans l'univers d'investissement initial. Le processus de sélection des titres suit les 3 piliers de l'analyse : les exclusions normatives (respect des conventions internationales sur les armes controversées, les principes de l'UN Global Compact et sur le niveau de controverse des émetteurs), les exclusions sectorielles (critères d'exclusion pour les sociétés liées aux secteurs du divertissement pour adultes, tabac, jeux d'argent, charbon et énergies non conventionnelles). Enfin, les entreprises sont évaluées selon la méthodologie de MSCI ESG Ratings. Cette notation associant risques et opportunités ESG repose sur la définition d'Enjeux ESG Matériels (définis et pondérés par industries, parmi une liste de 35 enjeux). Pour chaque enjeu défini, calcul d'une note à partir de l'exposition de l'entreprise au risque ou à l'opportunité et sa capacité à gérer cette exposition. Les controverses sont prises en compte dans la notation. Les principales limites méthodologiques de la stratégie extra-financière de l'OPC sont : absence de données ou données incomplètes, quantité et qualité des données, identification des informations et des facteurs pertinents. Par conséquent, il existe un risque que la société de gestion évalue incorrectement un titre ou un émetteur.

Les filtres extra-financiers cités ci-dessus ne s'appliquent pas aux obligations vertes ou sociales ¹. Par conséquent, les obligations durables sont admises dans le fonds une fois leur projets verts et/ou sociaux validés. Ces projets sont analysés selon 4 grands principes :

¹Les obligations vertes ou sociales sont des obligations dont le produit d'émission est utilisé exclusivement pour financer ou refinancer des projets verts ou des projets ayant des effets sociaux positifs, respectant les quatre principes clés des « Social Bond Principles »

l'utilisation des fonds récoltés, le processus de sélection et évaluation des projets, la gestion des fonds récoltés et le reporting.

Affectation du résultat : Capitalisation (revenus nets et/ou plus-values nettes réalisées)

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank.

Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet : www.apicil-asset-management.com. Ces documents ainsi que la valeur liquidative peuvent être adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : APICIL Asset Management - 20 rue de la Baume - 75008 Paris (Adresse courriel : am_distribution@apicil-am.com). Ces documents sont disponibles en français. Les détails de la politique de rémunération actualisée sont

disponibles sur le site internet www.apicil-asset-management.com ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

Remboursement des parts : Chaque jour de bourse ouvré (J) à Paris (à l'exception des jours fériés légaux en France avant 12h00. Les règlements/livraisons sont effectués en J+2 ouvrés.

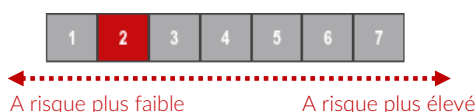
Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit des Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Dispositif de plafonnement des rachats (Gates) » du prospectus.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce produit est conçu pour des investisseurs ayant des connaissances ou une expérience de base sur les marchés des capitaux et taux. L'investisseur doit avoir un horizon de placement d'au moins 18 mois et accepter de supporter une perte totale du capital par le biais de cet investissement.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 18 mois. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir résilier facilement votre produit, ou de devoir le résilier à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles possibles liées aux futurs résultats se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'OPC n'est pas garanti en capital. Les risques suivants peuvent ne pas être bien appréhendés par l'indicateur : risque de contrepartie, risque de crédit spéculatif, risque de liquidité, risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 18 mois Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 18 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 290 €	9 470 €
	Rendement annuel moyen	-7,11 %	-3,55 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 450 €	9 470 €
	Rendement annuel moyen	-5,46 %	-3,55 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 070 €	10 070 €
	Rendement annuel moyen	0,71 %	0,49 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 550 €	10 770 €
	Rendement annuel moyen	5,53 %	5,07 %

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 03/2021 et 09/2022.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 11/2019 et 05/2021.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 06/2023 et 12/2024.

QUE SE PASSE-T-IL SI APICIL ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de la Société de Gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Un mécanisme de Swing Pricing peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Mécanisme du Swing Pricing » du prospectus.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit, le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que 10 000 € sont investis, qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 18 mois
Coût total	80 €	122 €
Incidence des coûts annuels*	0,80 % chaque année	0,81 % chaque année

*L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, dans le cas du scénario intermédiaire, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,30 % avant déduction des coûts et de 0,49 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	0 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,50 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	50 €
Coûts de transaction	0,30 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	30 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	néant.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée minimum de placement recommandée est de 18 mois et s'explique par une exposition prépondérante au marché monétaire et dans une moindre mesure au marché d'actions.

L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans la rubrique « informations pratiques » de la partie « En quoi consiste ce produit ? ». Une sortie avant la période d'investissement recommandée pourrait avoir un impact sur la performance attendue.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé ce produit. Il peut également s'adresser à APICIL Asset Management via la rubrique « Traitement des réclamations » du site internet accessible à l'adresse suivante www.apicil-asset-management.com ou bien adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à APICIL Asset Management, Service Réclamations 20 rue de la Baume CS 10020 75383 Paris Cedex 08.

En cas de désaccord persistant, l'investisseur a la faculté de recourir au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur – Autorité des marchés financiers – 17, place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 ou via internet : <http://www.amf-france.org> rubrique « le Médiateur ».

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Produit dispose de moins cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.apicil-asset-management.com/nos-fonds/>.

Vous pouvez prendre connaissance des calculs des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur le site internet accessible au sein de la rubrique "Informations réglementaires" sur la page d'accueil du site <https://www.apicil-asset-management.com>.